

Visitez notre site Web à www.fhcc.coop

Échos de la FHCC

ÉDITION DE L'ONTARIO

À L'INTÉRIEUR

Préparez-vous pour Halifax

Beaucoup de nouvelles au sujet de notre AGA à Halifax.

PAGE 5

La coop Margaret Laurence prend de l'expansion

Une coop de Toronto construit les premiers logements depuis le fin du programme en 1995.

PAGE 10

Bourses d'étude pour les membres à faible revenu

Vous avez besoin d'argent pour retourner aux études? Le gouvernement de l'Ontario offre une aide aux membres des logements LIR.

PAGE 9

ALERTE ÉLECTORALE

Défendons nos coops

Lorsque les élections provinciales seront déclenchées, la campagne sera très importante pour les coopératives.

PAGES 2-3

Le Programme de logement abordable ne livre pas la marchandise

Il y a un an et demi, à Québec, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux avaient annoncé une entente au sujet d'un nouveau programme de logement à prix abordable. En Ontario, l'entente prévoyait une aide financière fédérale de 245 millions de dollars pendant cinq ans, ainsi qu'une contribution provinciale équivalente. Cette somme ne créerait qu'environ 2 000 nouveaux logements par année, mais les coopératives de l'Ontario avaient accueilli cette annonce comme un petit pas en avant. Il semblait que les gouvernements fédéral et provincial réintégraient le secteur du logement abordable.

Mais, jusqu'à maintenant, l'entente n'a rien donné en Ontario. Pas un seul logement n'a été construit dans le cadre du programme alors que la province a négocié avec le gouvernement fédéral, les municipalités et le secteur de l'habitation coopérative et du logement sans but lucratif pour déterminer qui doit payer et comment les fonds seront utilisés.

Le gouvernement de l'Ontario a voulu délaissier le modèle communautaire en faveur d'un modèle privé pour créer et gérer les logements et il a cherché à éviter de payer la part provinciale de ce coût.

Quand, en décembre dernier, le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Ontario ont finalement annoncé les conditions du *Programme de logement abordable* en Ontario, il était évident que la province avait obtenu ce qu'elle voulait. Ainsi :

Les Conservateurs peu pressés de déclencher les élections : la campagne des coops prend forme

Dans la prochaine élection provinciale, le vote des coopératives comptera. Même si la popularité des Conservateurs a beaucoup diminuée dans les récents sondages, le résultat de l'élection sera probablement très serré. Cela nous donne une excellente possibilité d'attirer l'attention sur les coopératives d'habitation et de livrer un message au sujet de ce que les membres des coopératives veulent du prochain gouvernement.

Le slogan de notre campagne sera *Défendons nos coops*. Nous aurons deux messages clés à livrer aux partis politiques :

- créer un plus grand nombre de coopératives d'habitation
- modifier la *Loi sur la réforme du logement social* afin qu'elle soit efficace pour les coopératives

Deux mandats du gouvernement Conservateur ont pesé lourd sur l'habitation coopérative dans la province. Aucune nouvelle coopérative n'a été construite depuis l'élection des Conservateurs en 1995. De plus, les coopératives provinciales existantes ont de la difficulté à se conformer à la réforme du logement social qui a vraiment mal tourné.

Les répercussions du budget provincial et les autres difficultés auxquelles est confronté le gouvernement Eves ont fort probablement repoussé les élections provinciales à l'automne ou même plus tard. Lorsque les élections seront déclenchées, la campagne sera très importante pour les coopératives de l'Ontario.

voir «La campagne des coops» à la page 8

La position des partis au sujet des

La position du mouvement coopératif

Créer un plus grand nombre de coopératives d'habitation

À l'AGA de 2002, les membres de l'Ontario ont demandé

- une aide financière provinciale de 245 millions de dollars pendant cinq ans pour égaler la contribution fédérale dans le cadre du programme fédéral-provincial de logement abordable
- des changements aux règles du programme pour éliminer les obstacles au développement coopératif et garantir que les logements sont abordables pour les ménages à faible et modeste revenu
- un financement provincial additionnel en vue de produire un total de 15 000 nouveaux logements abordables par année, dont au moins un tiers sont des coopératives d'habitation.

La position du mouvement coopératif

Modifier la Loi sur la réforme du logement social

À l'AGA de 2002, les membres de l'Ontario ont demandé

- des changements immédiats aux règlements afférents à la *Loi sur la réforme du logement social* (LRLS) afin de simplifier l'administration du programme et éliminer les règles rigides régissant les subventions de loyer indexé sur le revenu;
- des changements majeurs à la *LRLS* apportés par un nouveau gouvernement provincial pour donner aux coopératives une plus grande certitude financière et une plus grande autonomie ainsi qu'un cadre opérationnel fondé sur un modèle d'affaires.

Vous voulez en savoir plus au sujet de la position de ces partis? Appelez ou écrivez à votre député(e) et aux candidat(e)s des autres partis. Dites-leur que ces questions sont importantes pour les membres de votre coopérative pour les aider à décider comment voter dans la prochaine élection.

coopératives d'habitation

Ce que disent les partis

Conservateurs

Les Conservateurs indiquent qu'ils

- contribueront 20 millions de dollars comme part provinciale de 245 millions de dollars dans le cadre du *Programme de logement abordable*. Les municipalités et les parrains des projets devront payer le reste. Aucun supplément au loyer n'est prévu;
- encourageront le développement de logements locatifs par le secteur privé et «l'accession à la propriété à un prix abordable» au moyen de mesures fiscales et de la modification des règlements;
- utiliseront des fonds fédéraux pour accorder des suppléments au loyer à 8 000 ménages d'ici 2023.

Libéraux

Les Libéraux disent qu'ils

- contribueront un montant égal à la contribution fédérale de 245 millions de dollars pour le *Programme de logement abordable* en vue de créer 20 000 logements abordables pendant cinq ans;
- mettront sur pied un programme d'allocation-logement pour venir en aide à 35 000 ménages;
- accorderont la priorité au logement abordable sur des terrains provinciaux.

NPD

Le NPD indique qu'il

- transférera 536 millions de dollars aux municipalités pour créer 32 000 nouveaux logements abordables pendant quatre ans dans des communautés à revenus mixtes;
- dépensera jusqu'à 20 p. 100 de cet argent pour réparer les logements sociaux existants;
- accroîtra la portion «habitation» de l'aide sociale à 85 p. 100 du loyer moyen.

Conservateurs

- revoient les règlements du programme et envisageront des changements en fonction des commentaires des municipalités, des coopératives et des fournisseurs de logements sans but lucratif;
- ont indiqué qu'ils ne complèteraient pas les réserves pour immobilisations des coopératives et des fournisseurs de logements sans but lucratif même si leurs propres études indiquent que ces réserves sont largement sous-financées;
- n'ont pas encore indiqué aux coopératives et aux fournisseurs de logements sans but lucratif combien d'argent ils recevront pour gérer leurs logements et ce, plus de deux ans après l'entrée en vigueur de la *LRLS*;
- ont rejeté les demandes répétées de la Région de l'Ontario de rencontrer le ministre des Affaires municipales et du Logement pour discuter des modifications à la *LRLS* afin de répondre aux préoccupations des coopératives.

Libéraux et NPD

- n'ont pas parlé, jusqu'à maintenant, de modifier la loi concernant le transfert des programmes dans leur programme électoral;
- indiquent qu'ils sont prêts à discuter davantage avec la Région de l'Ontario de la FHCC au sujet de ce qu'ils feront pour améliorer le programme s'ils sont élus.



Logement abordable

- la province ne contribuera que 20 millions de dollars. Les municipalités et les parrains des projets devront fournir l'autre 92 pour cent des 245 millions de dollars de la part provinciale;
- tous les loyers seront fixés au niveau du marché de sorte que le programme ne contribuera même pas à enlever une seule personne des listes d'attente pour les logements sociaux;
- les règles du programme favorisent le secteur privé par rapport aux promoteurs communautaires. Il sera très difficile pour les coopératives d'obtenir un financement;
- après 15 à 20 ans, les promoteurs seront libres d'empocher l'investissement public en vendant les logements ou en augmentant les loyers sans aucune restriction.

Le gouvernement de l'Ontario a voulu délaissier le modèle communautaire en faveur d'un modèle privé pour créer et gérer les logements et il a cherché à éviter de payer la part provinciale de ce coût.

La FHCC a réussi à obtenir une amélioration au programme en convainquant la province d'éliminer l'exigence pour les coopératives et les fournisseurs de logements sans but lucratif de contribuer leur propre mise de fonds. Mais le programme est encore défavorable aux coopératives d'habitation et aux fournisseurs de logements sans but lucratif, et le récent budget de même que le discours du Trône de la province indiquent que le gouvernement de l'Ontario n'a pas l'intention de changer d'avis.

Toutefois, il y a certaines indications que le gouvernement fédéral commence à perdre patience avec la province et qu'il pourrait agir unilatéralement pour s'assurer que les nouveaux fonds fédéraux en Ontario seront utilisés pour créer des logements abordables.

«Nous considérons que les Canadiens et les Canadiennes veulent que leurs gouvernements offrent des logements à ceux qui ont moins les moyens de se le permettre»

Dans le dernier budget fédéral, le gouvernement a ajouté 320 millions de dollars à l'échelle du pays pour le programme de logement abordable à coûts partagés. Environ 115 millions de cet argent devrait aller à l'Ontario si la province contribue des fonds équivalents. Le ministre fédéral du logement, M. **David Collenette**, et M. **Steve Mahoney**, le nouveau ministre responsable du Logement, ont indiqué clairement qu'ils ne sont pas prêts à ajouter ces nouveaux fonds au programme convenu en décembre.

«Nous considérons que les Canadiens et les Canadiennes veulent que leurs gouvernements offrent des logements à ceux qui ont moins les moyens de se le permettre», a déclaré M. Collenette au *Toronto Star*. «Nous sommes prêts à agir seul avec les organismes de logement et les municipalités si le gouvernement du premier ministre Eves ne veut pas collaborer avec Ottawa.»

La FHCC et d'autres défenseurs du logement rencontreront bientôt M. Mahoney et d'autres député(e)s de l'Ontario pour discuter de la façon dont les nouveaux fonds fédéraux seront dépensés en Ontario. 🏠

L'AGA de 2003 offre quelque chose pour tous

Préparez-vous pour quatre jours très animés de réunions, d'ateliers et d'activités sociales à l'AGA d'Halifax, du 4 au 7 juin.

L'élection de vos représentant(e)s

À l'AGA de l'Ontario, les délégué(e)s combleront quatre postes au Conseil de l'Ontario, le 6 juin. Tous les délégués de l'Ontario voteront pour élire deux membres extraordinaires. Les délégué(e)s des fédérations et des associations d'employé(e)s éliront chacun un membre au Conseil de l'Ontario.

Les délégué(e)s de l'Ontario voteront également pour combler trois postes extraordinaires au Conseil d'administration de la FHCC et pour élire un membre au Comité des finances. La période de mises en candidature se termine à 17 h, heure de l'Atlantique, le 4 juin.

Vous hésitez à vous présenter? Pour vous aider à décider, nous avons produit une publication intitulée *Vous pensez vous présenter à un poste du Conseil de l'Ontario?* Cette publication décrit les tâches d'un membre du Conseil et combien de temps il faut y consacrer. Vous le trouverez dans le Centre d'information sur l'AGA sur notre site Web.

Ne manquez pas l'occasion de mieux connaître les candidat(e)s et de leur poser des questions à la rencontre des candidat(e)s le vendredi matin 6 juin.

Les préparatifs pour l'AGA

Une des meilleures façons de se préparer pour l'AGA est d'assister à une réunion des délégué(e)s de la FHCC dans votre région. À chaque réunion, vous examinerez les résolutions de l'AGA, vous découvrirez ce qui se passe à l'AGA et vous obtiendrez une mise à jour sur les élections. Pour connaître l'heure et l'endroit de ces réunions, appelez votre fédération locale ou le bureau de la Région de l'Ontario au 1-800-268-2537 (416-366-1711 à Toronto). Vous pouvez également aller au Centre d'information sur l'AGA sur le site Web de la FHCC à www.fhcc.coop

Formation des membres et du personnel

Choisissez parmi les 70 ateliers offerts au **Forum sur la formation des membres** cette année, dont six portent sur les besoins des coopératives du programme de l'Ontario.

La **Conférence sur le perfectionnement du personnel** offre également 32 ateliers pour aider les employé(e)s des coopératives à perfectionner leurs compétences et à connaître les plus récents développements. Cinq de ces ateliers sont offerts dans le volet du programme de l'Ontario.

Vous trouverez la description complète des ateliers dans votre livre de l'AGA si vous êtes déjà inscrit ou

au Centre d'information sur l'AGA sur notre site Web.

Place au divertissement

Bien entendu, l'AGA n'est pas uniquement du travail. Assurez-vous d'acheter votre billet pour la soirée sociale de jeudi. Cette année, la soirée se tiendra au Pier 22, le plus important centre de divertissement dans le secteur riverain d'Halifax. Halifax est un magnifique endroit pour passer une soirée libre le vendredi. Allez voir une pièce de théâtre, promenez-vous le long de la mer, appréciez une croisière en soirée dans le port d'Halifax ou rendez-vous à Peggy's Cove, un trajet de 30 minutes en automobile. Vous pouvez aussi assister au spectacle annuel de financement, *Beyond the Valley of the Glamazons*. Bien entendu, les frais d'inscription complets comprennent le dîner et la danse de samedi soir.

Hommage au personnel

Pour la deuxième année, la Région de l'Ontario présentera des prix de reconnaissance pour les années de service aux employé(e)s des coops d'habitation de l'Ontario. Les employé(e)s sont admissibles à un certificat de reconnaissance après cinq ans de service continu dans leur coopérative d'habitation actuelle ou 10, 15 ou 20 ans de service combiné ou plus dans plusieurs coopératives d'habitation.

voir «Hommage» à la page 7

Nouvelles des coopératives

Incendie à la 43rd Street Housing Co-op

Un incendie qui s'est déclaré le 14 mars à la **Forty-Third Street Housing Co-op** à Toronto a laissé 16 familles sans logis.

Heureusement, personne n'est décédé et seulement une personne a subi des blessures nécessitant l'hospitalisation. Toutefois, il y avait beaucoup de dommages à un des étages du bâtiment et l'eau a endommagé un autre étage.

Brian Burch, le coordonnateur de la coopérative, a indiqué que «les gens continuent à remettre de l'ordre dans leurs affaires et à évaluer ce dont ils ont besoin. L'argent est important car peu de membres avaient une assurance pour leurs biens personnels. Nous prévoyons informer nos membres au sujet de la prévention des incendies lorsque les travaux de restauration seront terminés. Nous avons appris certaines leçons importantes au sujet de l'utilisation des extincteurs d'incendie, des dangers de la cuisson avec de l'huile et de l'importance pour les membres des coopératives d'assurer leurs biens personnels.»

Dans une lettre de remerciement à la FHCC pour un don, **Meliah Dunlap**, la présidente de la coopérative, a indiqué «Nous savons qu'après un incendie il faut du temps avant que les gens se sentent en sécurité. Mais nos membres savent qu'ils n'étaient pas laissés à eux mêmes après l'incendie et cela fait une grande différence».

Les dons en vue d'aider les membres peuvent être faits au CHFT Charitable Fund et envoyés à la **Co-operative Housing Federation of Toronto**, au 658, avenue Danforth, bureau 306, Toronto (Ontario) N4J 5B9.

Pour en savoir plus au sujet du programme SécuriMembre de la FHCC, qui procure à nos membres la protection d'assurance dont ils ont besoin, appelez **Linda Stephenson** au 1-800-465-2752. Courriel : lstephenson@fhcc.ca

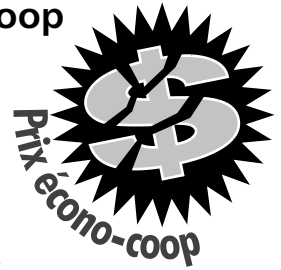
Elle est de retour – du moins pour quelque temps

Le Conseil de l'Ontario a nommé **Donna Charbonneau** au Conseil de l'Ontario pour combler le poste

vacant de représentant des associations d'employé(e)s jusqu'à l'assemblée annuelle en juin. Le poste est devenu vacant lorsque **Bob Wiseman** a quitté ses fonctions au début de l'année pour des raisons personnelles. Donna est bien connue des membres de l'Ontario pour ses huit années au poste de représentante de l'Ontario au Conseil d'administration de la FHCC. Elle a travaillé à titre de coordonnatrice pendant 10 ans, les quatre dernières à la **Ramer's Wood Co-operative Homes**, à Markham. À l'assemblée annuelle les délégué(e)s des associations d'employé(e)s éliront un membre du Conseil pour les représenter pendant l'année qui reste au mandat.

Le programme Prix Écono-coop

Prix Écono-coop est un service d'achats collectifs offert par les fédérations locales en Ontario. La FHCC offre le programme *Prix Écono-coop* dans des régions de l'Ontario où il n'y a pas de fédération. Une des plus récentes entreprises à se joindre au programme *Prix Écono-coop* est Rent Check, qui offre aux coopératives des services de vérification de crédit et un rapport



Trouvez-le sur l'Internet

La section du Réseau des membres de notre site Web vient de faire peau neuve pour faciliter son utilisation. Inscrivez-vous dès aujourd'hui. Vous n'avez qu'à vous rendre sur le site www.fhcc.coop et à cliquer sur le bouton Login à gauche de la page. Suivez les instructions et vous aurez accès aux ressources exclusivement aux membres de la FHCC.

voir «Prix Écono-coop» à la page 9

Confusion dans le domaine de l'électricité

La déréglementation de l'électricité, suivie du gel des tarifs par le gouvernement provincial, ont semé la confusion parmi les coopératives de l'Ontario au sujet de ce qu'elles doivent payer pour leur électricité et à quel montant elles doivent s'attendre comme remboursement. Lorsque la province a annoncé le gel des tarifs l'automne dernier, la Région de l'Ontario de la FHCC a travaillé avec la **Co-operative Housing Federation of Toronto** (qui administre le programme *Prix Écono-coop*) pour s'assurer que les coopératives figurent sur la liste des clients auxquels s'appliquait le gel. Nous avons réussi, mais certaines coopératives ont encore éprouvé des problèmes.

Deux choses sont claires :

- le tarif demandé devrait être 4,3 cents par kilowatt/heure (kwh)
- les coopératives devraient obtenir un rabais ou un crédit si le prix qu'elles ont payé après le 1er mai 2002 était supérieur à 4,3 cents par kwh

Les organismes locaux de services publics à l'échelle de la province sont responsables du tarif et du rabais, et ils ont recours à des approches bien différentes. Par exemple, dans certaines régions, les coopératives ont dû envoyer une preuve démontrant qu'elles étaient bien une coopérative sans but lucratif mais pas dans d'autres. Dans beaucoup de régions, les petits consommateurs, comme les coopératives composées de maisons jumelées, ont déjà reçu un rabais. Par contre, les grands consommateurs, comme les coopératives aménagées dans des immeubles à appartements, n'en ont pas reçu.

Les fédérations locales ont beaucoup travaillé pour aider les coopératives à régler leurs problèmes. Par exemple, la CHFT a aidé les coopératives à obtenir un rabais moyen de 15 000 \$.

Voici ce que nous vous conseillons. Consultez votre facture d'électricité. Si votre tarif n'est pas plafonné ou si vous n'avez pas obtenu votre rabais ou votre crédit en entier, appelez votre fournisseur d'électricité. Demandez-lui ce que vous devez faire pour l'obtenir. Si vous avez encore des problèmes, appelez votre fédération locale ou communiquez par courriel avec **Miriam Wohl** à *Prix Écono-coop*, miriam@coophousing.com ou appelez la Région de l'Ontario de la FHCC au 1-800-268-2537 (416-366-1711 à Toronto). 🏠

voir «Les fournisseurs d'électricité» à la page 9

Nous publierons une chronique juridique à partir du numéro d'automne

Avez-vous des questions d'ordre juridique au sujet de votre coopérative?

Bruce Lewis, l'avocat de la Région de l'Ontario de la FHCC, rédigera une chronique intitulée *Échos juridiques*, à compter de notre prochain numéro.

Cette chronique portera sur les questions qui touchent les coopératives d'habitation de l'Ontario en général. Elle ne donnera pas de conseils juridiques aux coopératives individuelles.

Envoyez vos questions à **Keith Moyer** au 1-800-268-2537 (416-366-1711 à Toronto). Courriel : kmoyer@fhcc.ca.

Suite de la page 5

Hommage

Elaine Nadlin, la coordonnatrice à l'**Adam Oliver Housing Co-operative** à Ingersoll, affirme que «recevoir le certificat à l'AGA de l'an dernier pour mes 10 ans de service était un des faits saillants de mon travail dans deux coopératives d'habitation».

Pour plus de précisions au sujet de l'AGA, branchez-vous au site www.fhcc.coop ou appelez **Laurette Jones**, la registraire de l'AGA, au 1-800-465-2752 (230-2201 à Ottawa), poste 225.

Le budget et le discours du Trône ferment les yeux sur la crise du logement

Le gouvernement conservateur continue de tourner le dos au logement abordable alors qu'il cherche des façons d'attirer les votes en vue de la prochaine élection provinciale. Le budget présenté à la télévision le 27 mars et le discours du Trône du 30 avril offraient plus d'incitatifs fiscaux aux électeurs à revenu élevé, mais ils n'avaient presque rien à offrir aux familles à faible et modeste revenu à la recherche d'un logement abordable.

Le budget ne prévoyait qu'une mesure mineure pour répondre à la pire crise dans le secteur du logement abordable que la province a connu depuis des décennies. La ministre des Finances, Mme **Janet Ecker**, a annoncé de nouveau (pour la sixième fois) le programme de supplément au loyer promis initialement en novembre 1999. Le programme, maintenant appelé le *Programme de supplément au loyer Nouveau départ*, offrira un supplément au loyer à environ 8 000 ménages jusqu'à 2023 en utilisant les fonds fédéraux destinés au logement. Le programme précédent était limité à cinq ans.

Mais le budget n'offre aucune nouvelle aide financière pour le logement abordable et, dans 21 pages de promesses et d'autolouanges, le discours du Trône ne mentionne même pas le logement abordable. 📌

Suite de la page 10

Margaret Laurence

de nouvelles commodités à l'extérieur. Les membres qui vivent de part et d'autre des nouveaux logements ont également fait installer de nouvelles fenêtres pour éclairer leur appartement.

Pour son projet novateur, la coopérative a reçu le *Prix de la réalisation de l'année* à l'occasion de la soirée annuelle de remise des prix d'excellence de la Co-operative Housing Federation of Toronto. 📌

Suite de la page 2

La campagne des coops

La Région de l'Ontario se prépare pour les élections. La documentation pour notre campagne est presque prête. Le personnel travaille avec les fédérations locales en vue de déterminer les principaux comtés où nous concentrerons nos efforts. Le Conseil de l'Ontario demandera aux délégué(e)s d'adopter une résolution à l'AGA invitant à tous nos membres à participer aux élections.

Lorsque les élections seront déclenchées, la Région de l'Ontario distribuera la documentation de la campagne à nos membres, dont un dépliant renfermant les messages clés, des macarons, des affiches et des documents d'information sur les enjeux. Nous aménagerons un secteur spécial pour le Centre des élections sur notre site Web où les membres pourront trouver de la documentation et les plus récentes nouvelles.

*Nous devons nous assurer que
tous les candidats et candidates...
entendent notre appel pour une action
gouvernementale en faveur des
coopératives d'habitation.*

La Région de l'Ontario et les fédérations locales fourniront des ressources pour la campagne, mais ce sera aux membres des coopératives de livrer le message électoral. Nous devons nous assurer que tous les candidats et candidates qui frappent aux portes de nos coopératives membres ou qui sollicitent leur vote sur la rue entendent notre appel pour une action gouvernementale en faveur des coopératives d'habitation.

Pour de plus amples renseignements au sujet des élections, appelez **Harvey Cooper** ou **Brian Eng** au 1-800-268-2537 (416-366-1711 à Toronto) ou par courriel à hcooper@fhcc.ca ou beng@fhcc.ca 📌

Les fournisseurs d'électricité commencent à couper le service

Depuis le 1er avril, la province a permis aux fournisseurs d'électricité locaux de débrancher les clients qui n'ont pas payé leur facture. La Loi leur interdisait de couper le service pendant les mois d'hiver.

Nous avons appris que les membres de certaines coopératives avaient déjà perdu leur service d'électricité parce qu'ils ne pouvaient pas payer leur facture. Si cela s'est produit dans votre coopérative, vous devez peut-être prendre des mesures pour vous assurer que les détecteurs de fumée fonctionnent encore dans les logements.

Le *Code des incendies de l'Ontario* exige que les coopératives aient des détecteurs de fumée fonctionnels dans tous leurs logements. Les règles du Code sont complexes, mais très importantes. Pour vous assurer que vous vous conformez au Code, appelez votre service local de lutte contre l'incendie et demandez ce que votre coopérative devrait faire.

Dans la plupart des coopératives, le paiement de la facture est la responsabilité des membres, mais la coopérative peut aider les membres à trouver de l'aide. Consultez votre fournisseur d'électricité local pour voir s'il offre des programmes pour aider les clients. 🏠

Suite de la page 6

Prix Écono-coop

sur l'historique des locataires pour seulement 10 \$. Les droits d'adhésion ont également été éliminés.

Les responsables du programme *Prix Écono-coop* ont demandé à la Région de l'Ontario d'alerter les coopératives à la nécessité d'examiner attentivement les modalités de services semblables offerts par les concurrents pour s'assurer qu'ils répondent à leurs besoins. Rent Check est conforme à tous les nouveaux règlements municipaux applicables aux coopératives du programme de l'Ontario et aux règles de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, la nouvelle loi fédérale sur la protection de la vie privée qui entrera en vigueur le 1er janvier 2004. Certaines des autres agences d'évaluation du crédit ne respectent pas toutes ces nouvelles règles.

Pour plus de précisions, appelez votre fédération locale. 🏠

BABILLIARD

Bourses d'étude pour les membres à faible revenu

Vous avez besoin d'argent pour retourner aux études ou pour payer les études de vos enfants? Les membres des coopératives qui paient un loyer indexé sur le revenu (LIR) peuvent présenter une demande pour la bourse d'étude du Dr Albert Rose. Voici les critères :

- vous devez vivre dans un logement LIR;
- les fonds sont disponibles pour des étudiants à temps plein ou à temps partiel;
- les étudiants à temps plein doivent entreprendre la première ou la deuxième année d'un programme postsecondaire et la subvention maximale disponible est de 1 500 \$ par année pendant deux ans; et
- les étudiants peuvent obtenir des bourses d'étude à court terme s'ils entreprennent un programme de rattrapage scolaire, d'apprentissage d'un métier ou d'acquisition des compétences jusqu'à concurrence de 500 \$ par cours et de 1 000 \$ par année.

L'an dernier, près du quart de 412 bourses ont été décernées à des membres de coopératives.

La date limite pour présenter les demandes est le 11 juillet 2003. Pour plus de précisions et pour obtenir un formulaire de demande, allez sur le site Web du ministère des Affaires municipales et du Logement à www.mah.gov.on.ca ou écrivez à :

Comité de sélection des bourses Albert Rose
777, rue Bay, 2e étage
Toronto (Ontario)
M5G 2E5



Échos de la FHCC

LE MOT DE LA FIN



La Fédération de l'habitation
coopérative du Canada

Bureau national

311-225, rue Metcalfe,
Ottawa (Ontario) K2P 1P9
Tél. (613) 230-2201 Téléc. (613) 230-2231
Sans frais : 1-800-465-2752

Région de l'Ontario

207-2, rue Berkeley,
Toronto (Ontario) M5A 4J5
Tél. (416) 366-1711 Téléc. (416) 366-3876
Sans frais : 1-800-268-2537

Bureau de Vancouver

204-5550, rue Fraser,
Vancouver (C.-B.) V5W 2Z4
Tél. (604) 879-4116 Téléc. (604) 879-4186
Sans frais : 1-877-533-2667

Bureau de Winnipeg

162-2025, ave. Corydon, bureau 192
Winnipeg (Manitoba) R3P 0N5
Tél. (204) 989-5963 Téléc. (204) 487-6407
Sans frais : 1-888-591-3301

Bureau d'Halifax

1099, rue Marginal, bureau 201
Halifax (N.-É.) B3H 4P7
Tél. (902) 423-7119 Téléc. (902) 423-7058
Sans-frais : 1-866-213-2667

Rédacteur en chef : Keith Moyer

Idées d'articles, commentaires ou questions?
Appelez le **1-800-268-2537** (366-1711 à
Toronto). Courriel : kmoyer@chfc.ca

© FHCC 2003 LES ARTICLES PEUVENT ÊTRE REPRODUITS.
VEUILLEZ INDIQUER QUE LA FHCC EN EST L'AUTEUR.

La Coop Margaret Laurence En dehors des chemins battus

Le 28 janvier était jour d'emménagement à la **Coopérative d'habitation Margaret Laurence**. Ce jour là, les membres ont commencé à emménager dans les premiers logements coopératifs construits en Ontario depuis que le gouvernement provincial a mis fin au Programme des coopératives d'habitation en 1995. Margaret Laurence est une coopérative de 149 logements située au centre-ville de Toronto.

Les travaux dans ce projet novateur ont commencé en 1999 lorsqu'un membre du conseil, **C. John Clarke**, a eu l'idée de construire des logements dans deux puits d'ascenseur vides. Les puits ont été aménagés initialement pour servir un deuxième bâtiment, qui était prévu du côté est de la coopérative. Lorsque le promoteur a décidé de ne pas construire, la coopérative a commencé à préparer sa proposition en vue d'aménager les espaces vacants.

La **Co-operative Housing Federation of Toronto** a collaboré étroitement avec la coopérative pour aider à convertir les espaces en 16 appartements d'une chambre de 500 pi². La FHCC, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Ville de Toronto et le promoteur initial ont également contribué les ressources pour rendre la conversion possible.

En plus des nouveaux logements, la coopérative a construit une salle à bicyclettes au rez-de-chaussée et un local de stockage, et elle a ajouté

voir «Margaret Laurence» à la page 8